

ESPACE MILITAIRE

Le cannabis en OPEX

Le cannabis est le produit illicite le plus consommé en France. On a souvent l'impression qu'on ne risque rien à en consommer.

Le cannabis reste aussi interdit en OPEX.



Certains pays, dans lesquels vous êtes amené à servir en OPEX sont des pourvoyeurs de [cannabis](#) (producteurs ou zones de passage) sous ses différentes formes (herbe, résine et huile). Les prix peuvent être même très attractifs.

MAIS !

- > En OPEX, l'interdiction de toute consommation de cannabis reste d'actualité même si le pays où se situe la mission a une législation plus tolérante vis-à-vis de l'usage de cannabis. Vous restez soumis à la législation française
- > Les produits mis à votre disposition peuvent contenir de nombreuses autres substances parfois très toxiques pour votre santé. Exemple : présence de pneu, de cirage dans les résines de cannabis
- > Une vigilance permanente est fondamentale. La prise de stupéfiants, même de cannabis, même après votre service, est contre-indiquée et vous rend inapte

Face à des prises de cannabis répétées, un rapatriement disciplinaire (vol bleu) pourra être envisagé par votre commandement.

Consultez [le livret de Santé publique France](#)

En savoir plus

- ▶ [Synthèse thématique : cannabis](#)



